

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
Monsieur le Ministre, Jean-Louis BORLOO
20, avenue de SEGUR
75302 PARIS 07 SP

Paris, le 6 décembre 2007

Objet : Parc amazonien de Guyane

Monsieur le Ministre,

ICRA, organisation de soutien des peuples autochtones, suit le dossier du parc national de Guyane depuis de nombreuses années, et, soutenue pas des scientifiques de renom comme Francis Hallé, Eric Navet et diverses communautés amérindiennes, a milité pour la création d'un **parc naturel au nord** (là où se trouve la biodiversité à protéger) et d'un **territoire autochtone autonome au sud** (avec une reconnaissance des droits de propriété foncière collective).

Fort est de constater que cette option n'a pas été retenue puisque fin février 2007, le gouvernement français officialisait la création du parc amazonien de Guyane dans la partie sud du territoire, **contre l'avis de nombreuses communautés amérindiennes** qui jusqu'au bout (décembre 2006) ont demandé que l'ensemble des territoires amérindiens soit rattaché à la zone cœur du parc afin notamment de protéger leurs villages de l'activité aurifère qui détruit leur espace de vie.

La création du parc risque de produire de nombreux changements au sein des communautés, qui n'y sont guère préparées. En effet, l'installation **des opérateurs de tourisme** et la progression des visites dans les villages auront des conséquences imprévisibles. Quelques individus tireront sans doute leur épingle du jeu. Mais il est évident que les communautés amérindiennes, du fait des précarités et de leurs spécificités, ne pourront affronter les multiples situations de concurrence qui se présenteront.

Les Amérindiens redoutent également et à juste titre un **développement accéléré des activités minières (l'orpaillage est pour la Guyane un véritable désastre humain et environnemental)** dans les zones de libre adhésion.

En octobre, des fusillades (les coups de feu auraient été tirés par des orpailleurs brésiliens) ont éclaté à deux reprises en moins d'une semaine en Guyane dans les villages amérindiens de Elahé et de Cayodé en amont du bourg de Maripasoula

Fin novembre, l'association Kupun Komhe Heïtëi a appelé à manifester à St Laurent du Maroni pour dénoncer l'orpaillage clandestin et l'inaction de l'état français. En effet, pour elle, "**depuis plus de dix ans, le Pays Wayana, dans le Sud de la Guyane est en proie à l'orpaillage clandestin. Les fleuves Waki et Tampock sont pollués par le mercure et les boues rejetées par les chercheurs d'or. L'Etat français nous a oublié et n'a jamais rien fait pour les arrêter. Aujourd'hui non content de nous empoisonner avec leur mercure et de nous affamer avec la disparition du poisson de nos fleuves, les orpailleurs clandestins veulent nous tuer. Le Préfet de Guyane nie cet état de fait et refuse de nous accorder la protection dont nous avons droit en tant que citoyens français**".

ICRA, suite à ces derniers éléments tragiques et inquiétants, renouvelle donc aux autorités françaises les demandes des communautés amérindiennes :

- la protection des communautés amérindiennes face à la violence générée par la présence des sites d'orpaillages clandestins
- le rattachement de tous les territoires amérindiens à la zone cœur du parc,
- l'interdiction de l'orpaillage sur l'ensemble du parc,
- le maintien de l'arrêté de 1970,
- la reconnaissance de la propriété foncière collective des communautés amérindiennes.

En espérant vous trouver aux côtés des Amérindiens de Guyane, témoins et symboles d'une relation harmonieuse entre la nature et les hommes.

Dans l'attente, veuillez recevoir nos salutations autochtones.
Pour ICRA, Hervé Valentin

